

L'ACTU L'ACT'TUE

MAGAZINE

MARS 2017 | N°131 | 3,50€

LE PHYSIQUE, MOTEUR DU HARCÈLEMENT SCOLAIRE ?



STOP AU HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE

LES VÉRITÉS QUI DÉRANGENT

M 02773 - 3337 - F: 3,50 €



France métropolitaine

LE HARCÈLEMENT, SI ON N'EN PARLE PAS,

ÇA NE S'ARRÊTE PAS.



europrim
impression numérique | repro/info/graphie
&

Sommaire

6 LE SAVIEZ VOUS ?

Zoom sur le harcèlement scolaire

8 S' INFORMER

Le harcèlement scolaire en chiffres

12 COMPRENDRE

Notre étude: Le physique, moteur du harcèlement scolaire? Avec la participation de Catherine VERDIER, Psychologue

20 ANALYSER

Portraits types des enfants harcelés

22 AGIR

L'Etat s'en mêle

26 REPERER

Les signes précurseurs : notre quizz

30 DOSSIER SPECIAL

Laura 17 ans

34 NOS CONSEILS



DITES STOP



AU

HARCELEMENT

DÉCHIRANT

Le harcèlement est un sujet négligé et pourtant actuel qui touche en France près d'un enfant sur dix, et ce à tous les niveaux d'âges. C'est une thématique pour laquelle depuis quelques années, des femmes comme Nora Fraisse, témoin de ce phénomène qui a coûté la vie à sa fille, s'investissent à leur manière en sensibilisant la population à travers des témoignages. Cela a permis de rendre ce sujet moins obscur. Des mesures ont été prises - sous la tutelle de la ministre de l'éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem - avec notamment la création de sites internet et de publicités, suivie par la création d'une loi.



Nora Fraisse

«Le harcèlement scolaire tue »

Rédactrices: DIAZ Marine
GILLIER Margot
Première Economique et Sociale



Thème: Individuel et Collectif

Sous-thème : Le harcèlement

Sujet: Le harcèlement scolaire

« L'individuel apprend et le collectif agit »

« La lutte contre le harcèlement est une priorité du ministère de l'Education Nationale [...]. Le harcèlement va à l'encontre des valeurs défendues par l'école : le respect de chacun, l'acceptation des différences, l'apprentissage de la citoyenneté. La loi du plus fort ne peut régir les rapports entre élèves. » Mais à notre niveau, cette lutte est également une priorité puisque nous pouvons tous, un jour, y être confrontés. Il est donc nécessaire de connaître le sujet pour réussir à identifier une situation de harcèlement et savoir y réagir.

« Il faut rompre le silence »



Najat Vallaud-Belkacem

De nombreux facteurs comme notamment l'identité de la personne, son apparence physique, sa personnalité et sa psychologie peuvent être propices au harcèlement scolaire car les enfants et adolescents y apportent, en général, beaucoup d'importance. Nous avons proposés d'étudier l'influence du physique sur le harcèlement en milieu scolaire ainsi que les autres facteurs entraînant ce fléau. De même nous vous apprendrons les signes précurseurs permettant de reconnaître des situations de harcèlement, outils indispensables pour identifier et combattre ce danger.



ZOOM SUR LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

La loi de Jules Ferry mise en place en 1881-1882 a rendu l'école gratuite, laïque et obligatoire. La mixité sociale a fait naître des situations de harcèlement.

Selon le dictionnaire Hachette 1997, l'action de harceler est le fait : « d'importuner sans cesse ; de fatiguer par des demandes, des sollicitations répétées ; soumettre à des moqueries, à des désagréments répétés ». Le harcèlement se produit lorsqu'un élève subit de la violence répétée, qu'elle

soit moindre ou aggravée (des insultes aux coups), par un ou plusieurs camarades. La violence se caractérise par différentes phases, et cherche à mettre à bout mentalement ou physiquement un individu.

De ce fait une simple dispute n'est pas du harcèlement, il est important de ne pas confondre.

Le harcèlement comporte

trois caractéristiques : la violence, la répétitivité et l'isolement de la victime. Il se crée un rapport de force et de domination. Le harceleur a une emprise sur le harcelé. On parle de harcèlement lorsqu'il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement et sur une longue période. La victime est dans l'incapacité de se défendre (plus petite, faible physiquement).

Pourquoi cela se produit-il ?

Il y a deux types de harceleurs : celui qui veut que les autres adhèrent aux mêmes normes que lui ; et celui qui veut être populaire, montrer qu'il est fort.

Souvent il s'attaque à une victime un peu faible, ou fragilisée. Elle est souvent isolée du reste de ses camarades, timide, sans répondant.



C'est la loi du silence

Sous différentes formes...

Il y a tout d'abord le harcèlement moral, qui est une violence mentale. Elle peut se manifester par des mots blessants, des insultes, des menaces, des rumeurs ou encore par du symbolisme, c'est à dire la mise à l'écart.

A un autre niveau, on trouve le harcèlement physique. Il se manifeste par des coups, des attouchements et du racket.

Le harcèlement peut aussi intervenir sur internet. Depuis l'avancée des nouvelles technologies dans l'information et la communication ainsi que l'extension des réseaux sociaux, le phénomène a pris une grande ampleur. On parle alors de cyber-harcèlement.

Qu'est devenu ce phénomène ?

La violence scolaire est un phénomène trop peu connu. En effet, il est presque tabou et ce n'est que depuis 2014 qu'une loi existe en France. Notre pays

est bien en retard sur ses voisins qui ont commencé à traiter ce problème depuis des années. En 1983, Dan Olweus lance, en Norvège, la première campagne de prévention contre le harcèlement scolaire. C'est seulement depuis 2011, que la France a réellement pris au sérieux ce phénomène, année où l'opinion publique a commencé à utiliser le terme de "harcèlement".

Aujourd'hui, il touche pourtant 1 enfant sur 10, de la maternelle aux études supérieures. Il n'a rien de nouveau puisque depuis quelques temps on recense de nombreux cas de harcèlement. En 2015, une journée nationale a été instaurée pour combattre ce fléau, c'est le jeudi suivant les vacances de la Toussaint. Elle est nommée "Non au harcèlement".

Malgré sa faible évolution, le harcèlement scolaire est tout de même de plus en plus abordé dans les médias. Il a évolué en nombre mais c'est principalement dans la forme des violences recensées qu'il a progressé. Le développement d'Internet favorise le cyber-harcèlement. On dénombre de plus en plus de victimes : un numéro vert a été créé pour tous : le 3020.



Le cyber-harcèlement...

Le phénomène du cyber-harcèlement a pris de l'ampleur avec le développement des nouvelles technologies qui apparaissent de plus en plus tôt dans la vie des plus jeunes. Il est important d'en parler si on en est victime. En effet, la viralité est importante et les conséquences chez les victimes sont démultipliées et dramatiques.

Mehdi
Insulté par son équipe

Daniel
Se moque d'une fille en ligne



Milan
Harcélé par email

Ines & Nina
Sont témoins de
cyber-harcèlement

A retenir:

Le rire reste le moteur et le carburant du harcèlement scolaire.

⇒ En savoir plus...

UNICEF - rubrique « Les droits de l'enfant ».

1 ENFANT SUR 10 HARCELÉ À L'ÉCOLE



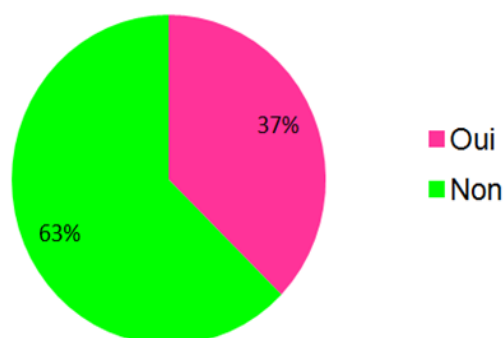
LE HARCELÈMENT SCOLAIRE EN CHIFFRES

Afin d'illustrer nos recherches au sujet du harcèlement scolaire, nous avons réalisé un sondage. Celui-ci a été effectué sur 110 jeunes âgés de 14 à 18 ans issus de différents milieux sociaux et établissements scolaires. Nous l'avons réalisé en janvier 2017 en France, et nous l'avons ensuite comparé aux données nationales.

Enfant victime de harcèlement scolaire selon notre sondage...

En 2017, en France, sur 110 jeunes interrogés âgés de 14 à 18 ans de différents milieux sociaux, 41 ont déclaré avoir déjà été harcelés au cours de leur scolarité, soit près de 4 personnes sur 10, c'est-à-dire plus d'un tiers. 63% soit 69 personnes déclarent n'avoir jamais vécu de situation de harcèlement.

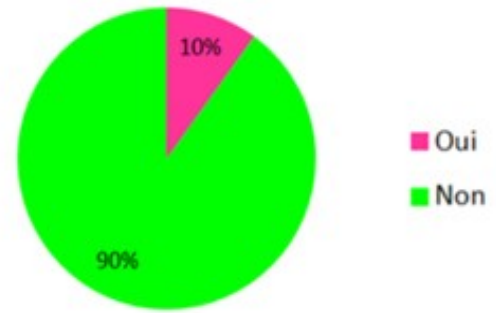
Pourcentage d'enfants victimes de harcèlement scolaire



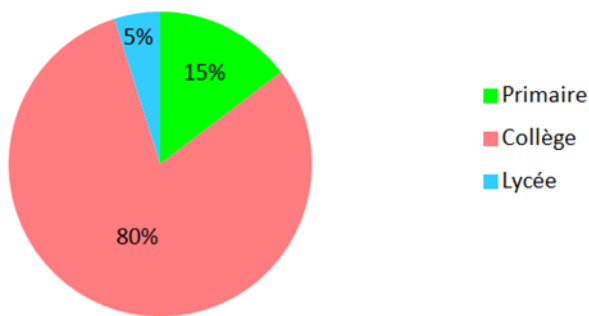
Enfant victime de harcèlement scolaire selon l'Education Nationale...

En France, selon l'Education Nationale, 1 enfant sur 10 serait harcelé en milieu scolaire. Ce chiffre est issu d'une enquête de l'Observatoire international de la violence à l'école, menée par **Éric Debardieux** en 2011. Le nombre de 1 enfant harcelé sur 10 à l'école est vrai pour le cycle collège mais il ne concerne en réalité que les élèves de CM1 et CM2 issus de 157 écoles de huit académies.

Pourcentage d'enfants victimes de harcèlement scolaire



Nombre d'enfants harcelés en fonction du niveau scolaire



Enfant victime de harcèlement en fonction du niveau scolaire selon notre sondage ...

Sur les 41 adolescents vivant en France et ayant déclaré avoir déjà été harcelés, pour 33 d'entre eux, soit pour 8 enfants sur 10, cela s'est produit dans la période du collège – entre 11 et 15 ans. C'est la période favorable au harcèlement scolaire puisque c'est le moment où les enfants se cherchent. Pour 2 adolescents le harcèlement a été vécu au lycée, soit moins d'un enfant sur 10, et pour 15% en primaire soit 6 élèves. On peut remarquer que pour aucun d'entre eux cela est arrivé en maternelle. En effet, pour y avoir harcèlement il faut qu'il y ait le problème de l'empathie et de la compassion. Or cette aptitude se développe au cours de la croissance des enfants, et on peut estimer qu'en maternelle on ne peut pas comprendre ce que l'autre peut ressentir. Ce sont davantage des conflits pour des jeux notamment : c'est principalement de la frustration.

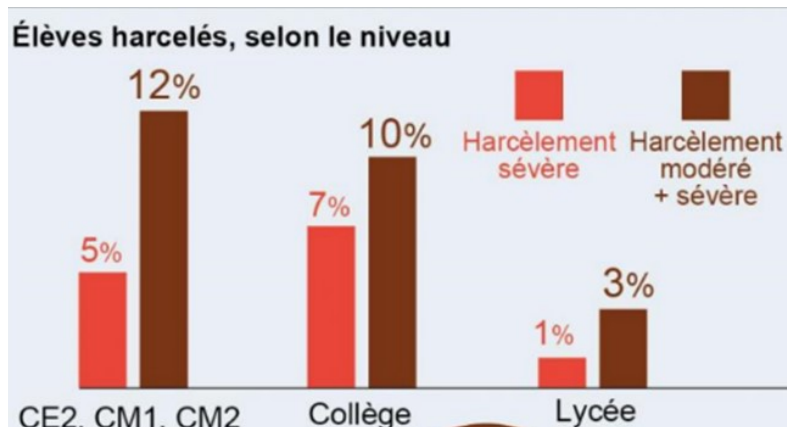
Enfant victime de harcèlement en fonction du niveau scolaire selon l'Education Nationale ...

Selon une enquête de l'Observatoire international de la violence à l'école menée par **Éric Debardieux**, 5% des enfants de cycle 3 – CE2, CM1, CM2 – seraient victimes de harcèlement sévère, soit 123 000 élèves sur 2 463 065 écoliers de ce cycle. Si l'on considère le harcèlement modéré à sévère, ce pourcentage monte à 12 % soit 295 600 élèves.

Au collège le harcèlement sévère augmente et passe à 7%, soit 233 000 collégiens sur 3 332 000. Ce chiffre passe à 10% lorsque l'on inclue le harcèlement modéré et concernerait ainsi 332 000 collégiens.

Au lycée on peut remarquer que le taux de harcèlement diminue. Les adolescents mûrissent et sont ainsi moins harceleurs. Le harcèlement sévère ne concerne que 1% des lycées soit 27 830 lycéens sur les 2 140 900. Si l'on compte le harcèlement modéré on passe à 73 000 lycéens soit un peu plus de 3%.

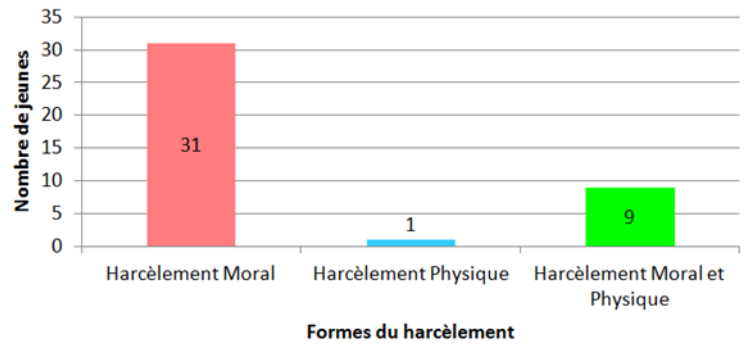
Ils seraient ainsi 700 600 élèves harcelés chaque jour entre les murs de leur établissement.



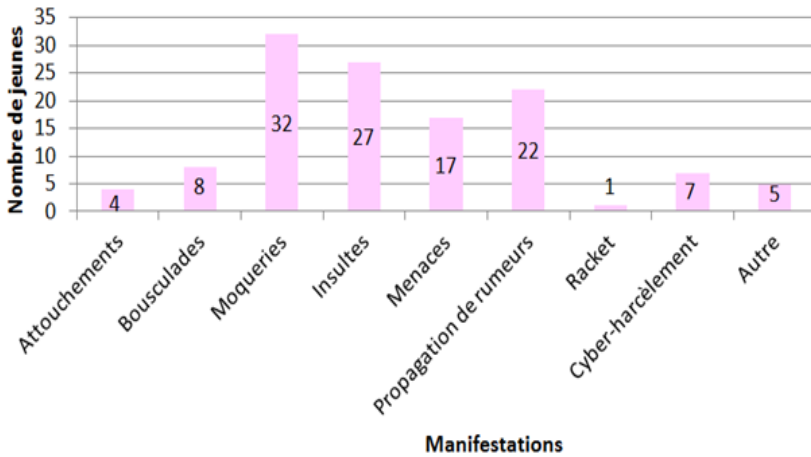
Formes de harcèlement subies par les victimes selon notre sondage...

En France, en 2017, sur 41 personnes interrogées ayant répondu s'être déjà fait harceler, 31 ont déclaré avoir subi du harcèlement moral, et 1 jeune du harcèlement physique, soit 2%. Neuf adolescents soit 22% (donc 2 enfants sur 10) ont déclaré avoir subi du harcèlement moral et du harcèlement physique.

Formes du harcèlement



Manifestations du harcèlement



Manifestations du harcèlement subies par les victimes selon notre sondage...

Aucune des 41 personnes harcelées interrogées n'a déclaré, en 2017, avoir subi qu'une seule violence lors de son harcèlement.

La principale violence rencontrée est la moquerie : 32 personnes en ont été victimes, soit 78%. S'en suit les insultes, 27 personnes sur 41 de 14 à 18 ans, ont affirmé en 2017 y avoir été confronté, ce qui représente 6,5 enfants sur 10. Vient ensuite la propagation de rumeur, avec 53% c'est-à-dire plus de la moitié de jeunes, et enfin les menaces, pour 17 des 41 personnes harcelées, soit 14%. Plus faiblement, on retrouve le cyber-harcèlement

qui prend de plus en plus d'ampleur avec le développement des réseaux sociaux. Sept personnes sur 41 âgées de 14 à 18 ans ont déclaré, en France, en 2017, avoir été harcelées, c'est-à-dire moins d'un enfant sur 10. Le racket a été subi par un seul jeune interrogé, à qui on a soutiré de l'argent pendant de longs mois. Attouchements et bousculades ont aussi été vécus, respectivement par 4 et 8 personnes sur 41 soit par 3% et 6,5% des jeunes français interrogés. Ce ne sont que des filles qui ont déclaré avoir subi des attouchements ou des bousculades ; une fille sur trois serait victime d'attaque sexiste en France. 5 élèves soit 4% disent avoir subi d'autres violences, notamment la mise à l'écart. Celle-ci est en générale vécue, par tous, en plus des autres manifestations.

Manifestations de harcèlement subies par les victimes selon l'Éducation Nationale...

Selon une enquête nationale de victimisation en milieu scolaire réalisée en 2011 par **Éric Debardieux**, des élèves harcelés de collèges publics de France métropolitaine ont répondu aux victimisations qu'ils ont subies. 51,9% soit 5 enfants sur 10 ont déclaré s'être fait insulter, soit le double de nos statistiques. Près de 4 enfants sur 10 ont affirmé s'être fait bousculer, soit 5 fois plus que dans notre sondage. 3 enfants sur 10 ont été victimes de moqueries et un demi sur 10 de racket, ce qui correspond presque à nos taux.



Qui est **Éric Debardieux**?

Éric Debardieux est né le 9 février 1953 à Roubaix. C'est un universitaire français connu pour ses travaux sur la violence à l'école et ses réflexions pédagogiques. Il a été délégué ministériel de la prévention de la violence scolaire et est maintenant directeur de l'Observatoire Européen de la Violence Scolaire.

Le harcèlement à l'école

Proportion d'élèves qui déclarent avoir subi... (en %)



Enfant victime de harcèlement en fonction de son sexe selon notre sondage...

On observe que le harcèlement au niveau des filles est majoritaire : en effet, sur les 41 jeunes qui ont déclaré avoir vécu du harcèlement, 30 sont des filles, soit 7 personnes sur 10. La part des garçons est de 27%. Selon l'intervalle de fluctuation avec $n = 41$ (supérieur à 25), $p = 0,5$ (compris entre 0,2 et 0,8) et la fréquence = 0,70.

$$I = [p - 1 / \sqrt{n} ; p + 1 / \sqrt{n}]$$

$$I = [0,5 - 1 / \sqrt{41} ; 0,5 + 1 / \sqrt{41}]$$

$$I = [0,34 ; 0,66]$$

f n'appartient pas à l'intervalle, il est supérieur : il y a donc plus de filles qui ont subi du harcèlement selon notre sondage réalisé en France en 2017.

Cependant, sur les 110 personnes interrogées, 72 sont des filles, soit 65%. Selon l'intervalle de fluctuation avec $n = 110$ (supérieur à 25), $p = 0,5$ (compris entre 0,2 et 0,8) et la fréquence de filles = 0,65.

$$I = [p - 1 / \sqrt{n} ; p + 1 / \sqrt{n}]$$

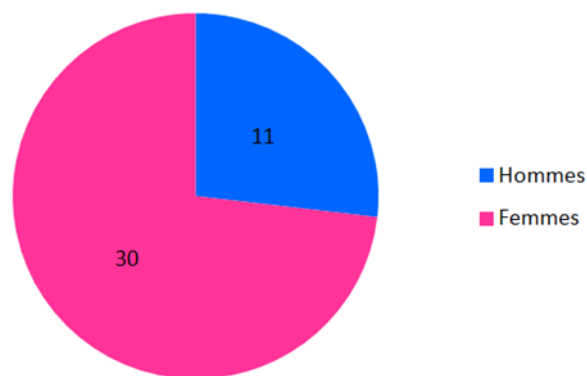
$$I = [0,5 - 1 / \sqrt{110} ; 0,5 + 1 / \sqrt{110}]$$

$$I = [0,40 ; 0,59]$$

f n'appartient pas à l'intervalle, il est supérieur : la proportion de filles interrogées était plus grande que celle attendue, ce qui peut expliquer que plus de filles soient confrontées au harcèlement.

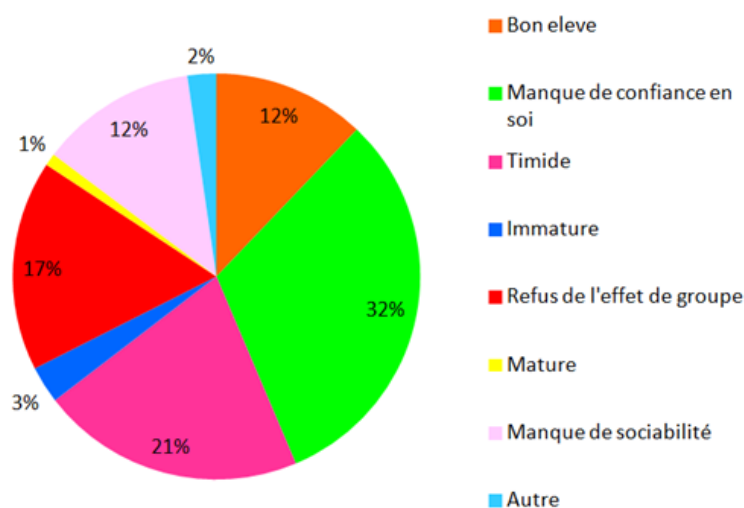
On rappelle qu'une fille sur 3 est victime d'attaques sexistes.

Harcèlement par sexe



Profil mental type d'un enfant victime de harcèlement selon notre sondage...

Profil mental type d'une personne harcelée



En France, en 2017, selon un sondage réalisé sur 110 personnes, 96 - c'est à dire 88% - ont déclaré que le manque de confiance en soi d'une personne pouvait influencer le harcèlement. La réussite d'un élève peut être un déterminant du harcèlement scolaire pour 33% des jeunes interrogés, et la timidité pour 58%. 35% des jeunes interrogés ont déclaré que le manque de sociabilité influence le harcèlement scolaire. Tandis que certains déterminants apparaissent à plus faible échelle - par exemple, seulement 3% des jeunes interrogés ont déclaré qu'une personne trop mature a plus de risques de se faire harceler, et 8% ont déclaré que l'immaturité pouvait influencer.

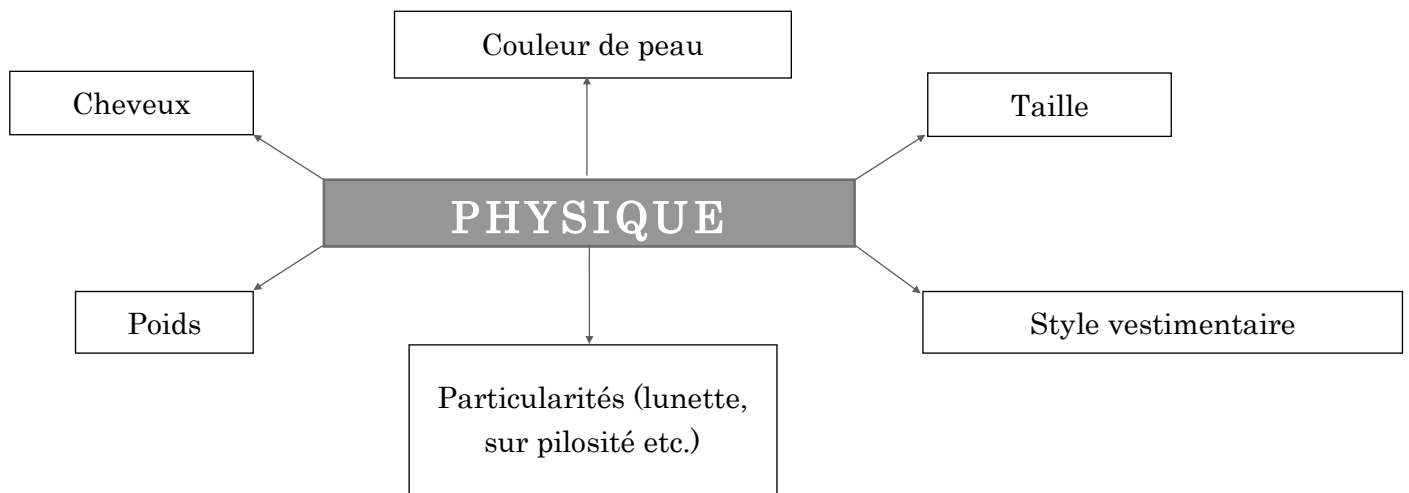
Ainsi selon les mêmes réponses de ce sondage, un enfant harcelé aurait 32% de manque de confiance en lui, 21% de timidité, 17% de refus d'adhérer à des pratiques, 12% de manque de sociabilité, et plus faiblement 3% de maturité ou 1% d'immaturité.

Cependant, Nicole Catheline, pédopsychiatre et auteur du livre Le Harcèlement Scolaire précise qu'il « n'existe pas chez l'enfant de profil type de harceleur ou type de victime ».

LE PHYSIQUE EST-IL LE PRINCIPAL FACTEUR DU HARCÈLEMENT SCOLAIRE ?

Le physique englobe de nombreuses caractéristiques telles que le poids, la taille, la couleur de peau, les cheveux - couleur et forme - les particularités différentielles et le style vestimentaire. Toutes ces caractéristiques n'ont pas forcément une part égale dans les facteurs qui peuvent pousser un individu à en harce-

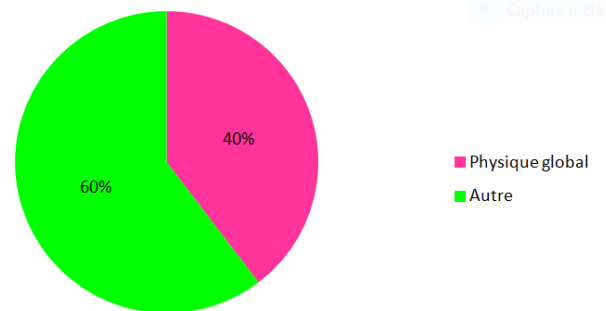
ler un autre. En effet, sur un échantillon de 110 jeunes âgés de 15 à 18 ans, on constate qu'en 2017 ils considèrent que la taille représente 5% des moqueries physiques contre 60% pour le style vestimentaire. Nous avons donc choisi d'analyser la partie physique car elle est pour nous un facteur majeur du harcèlement scolaire.



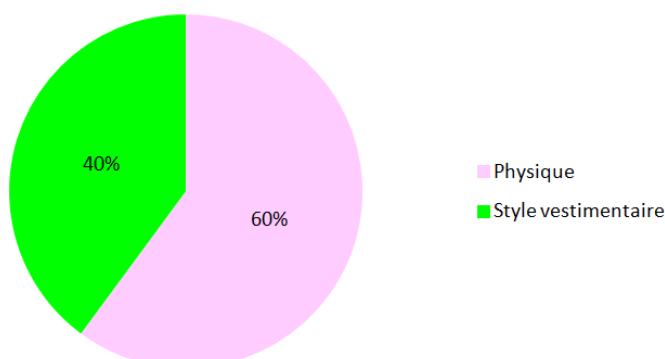
Part du physique dans les facteurs du harcèlement...

Le physique représente un large aspect du harcèlement comme le montre le graphique ci-contre. En effet, selon notre sondage réalisé en 2017, sur 110 personnes vivant en France et ayant entre 14 et 18 ans, 91% pensent que le physique joue sur le harcèlement, soit 9 enfants sur 10. 40% - soit 4 sur 10 - ont déclaré que, selon eux, l'apparence physique représente la première cause qui pousse une personne à en harceler une autre. Effectivement, on sait que les jeunes accordent beaucoup d'importance à l'apparence.

Part du physique dans les facteurs du harcèlement



Part des facteurs physiques



Dans le domaine du physique on dissocie deux grandes catégories : le physique propre (nez, cheveux etc.) et le style vestimentaire. Sur les 110 jeunes ayant répondu au sondage, 168 réponses ont été apportées pour la part physique et style vestimentaire. 101 adolescents sur 110, soit 91% ont déclaré que le physique est un facteur propice au harcèlement et 67 soit 61% que la manière de s'habiller est un moteur de harcèlement. Le style vestimentaire est donc principalement sujet aux insultes pour 4 enfants sur 10.

Avec la participation de
Catherine VERDIER



Psychologue-
psychothérapeute-analyste
pour enfants et adolescents.
Thérapeute en gestion des
traumatismes spécialisée en
enfants et adolescents.
Vice présidente de l'associa-
tion Marion la main tendue.
Fondatrice de PsyFamille.
Conférencière et écrivaine,
auteure de Miss Psy, le silence
est d'or, éditions Melibée,
2016.
Experte auprès des tribunaux
du Luxembourg.

⇒ *En savoir plus...*

www.marionlamaintendue.com

www.psyfamille.com

Les nouvelles technologies

Comme présenté sur le schéma ci-dessus, l'obésité chez les adolescents est un problème de santé majeur qui fait partie intégrante du physique. Le surpoids est ainsi propice aux moqueries. Selon une étude relevée dans la Haute Autorité de Santé, en France, entre 1996 et 2011, la proportion de jeunes présentant un problème de surpoids est passée d'environ 12% à 18%, c'est-à-dire qu'elle a été multipliée par 1,5 en 15 ans. La question de l'obésité est toujours d'actualité, ceux qui la combattent peuvent être mis à l'écart par leurs camarades de classe. Cela présente un véritable problème dans le cadre du harcèlement. La cause de cette obésité est dû à l'ampleur du monde des jeux vidéos. En effet, les écrans remplacent désormais les activités physiques. Une étude américaine dévoile que « les enfants les plus gros se retrouvaient parmi les individus avec le plus bas niveau d'activité physique et la consommation la plus élevée de télévision. » Les nouvelles technologies de divertissement favorisent le harcèlement.

Le style vestimentaire, un sérieux critère...

Le style vestimentaire est souvent influencé par les magazines ou encore par les médias, omniprésents dans notre société ; ils définissent une mode à suivre. Le fait de ne pas s'y conformer est remarqué par tous les individus. En effet, le style vestimentaire est la première chose que l'on peut voir d'une personne. Si celle-ci n'est pas conforme aux normes voulues, elle est vue négativement, mise dans une case à part, et stigmatisée. Une personne au look affirmé

et peu habituel et qui n'appartient pas à un groupe a plus de chances de subir du harcèlement. Or, pour les jeunes l'appartenance à un groupe est primordiale.

Des individus stéréotypés

Aujourd'hui, beaucoup d'individus s'écartent des stéréotypes établis précédemment par la société. Par exemple, une fille se doit d'être coquette, elle doit se maquiller et porter des bijoux, selon les stéréotypes. C'est ce que l'on définit comme étant un rapport de normes. Dans les médias, les femmes sont minces et les hommes forts et musclés. Ils vont être admirés et adulés par les jeunes adolescents - voire même considérés comme modèles. Or, une fille qui s'affirme, qui ne suit pas ses stéréotypes et se fait remarquer par son look « garçon manqué », ou qui est un peu enrobée ou autre, n'est plus dans ce rapport de normes. Ces éléments peuvent favoriser le processus de harcèlement.

Rapport de normes

L'utilisation d'images de mannequins ou de célébrités pour promouvoir un produit est quotidienne. Ils ont une influence majeure sur la population, en particulier féminine, car celle-ci prend ces femmes comme modèles. Elles dictent les codes de la "femme parfaite" à suivre. En effet, la société impose des codes et les enfants qui ne rentrent pas dans « le moule » peuvent être davantage touchés par le harcèlement, notamment scolaire, là où la maturité de chacun n'est pas développée. Catherine VERDIER, psychologue pour les enfants, définit les enfants harcelés comme étant : "des enfants qui, je ne

peux pas dire différents car pour moi ils sont normaux, mais qui n'entrent pas dans la norme définie dans la classe." Pour y remédier, ils

"adoptent les codes vestimentaires ou de maquillage pour appartenir au groupe car il vaut mieux y appartenir qu'en être exclu."



Le refus des normes

Le refus de suivre des normes entraîne généralement une situation de harcèlement. Beaucoup d'enfants, n'acceptant pas l'isolement, feraient tout pour appartenir à un groupe et s'y conformer. En revanche, ceux qui ne veulent pas suivre les codes sont victimes de harcèlement, car comme le dit notre spécialiste : "quand on n'est pas dans la norme, on peut plus facilement être exclu". L'exclusion entraîne de la vulnérabilité, propice au harcèlement.

Rapport de force

Un enfant exclu du rapport de normes défini, c'est-à-dire un enfant qui ne s'habille pas comme les autres ou qui a une particularité physique peut être isolé car, comme le confirme Catherine VERDIER, "l'apparence physique est une preuve d'appartenance à un groupe". Il faut donc travailler sur la force sociale et la force du groupe car les codes sont imposés par la société et dans le cas de harcèlement par le leader du groupe de harceleur.

L'uniforme

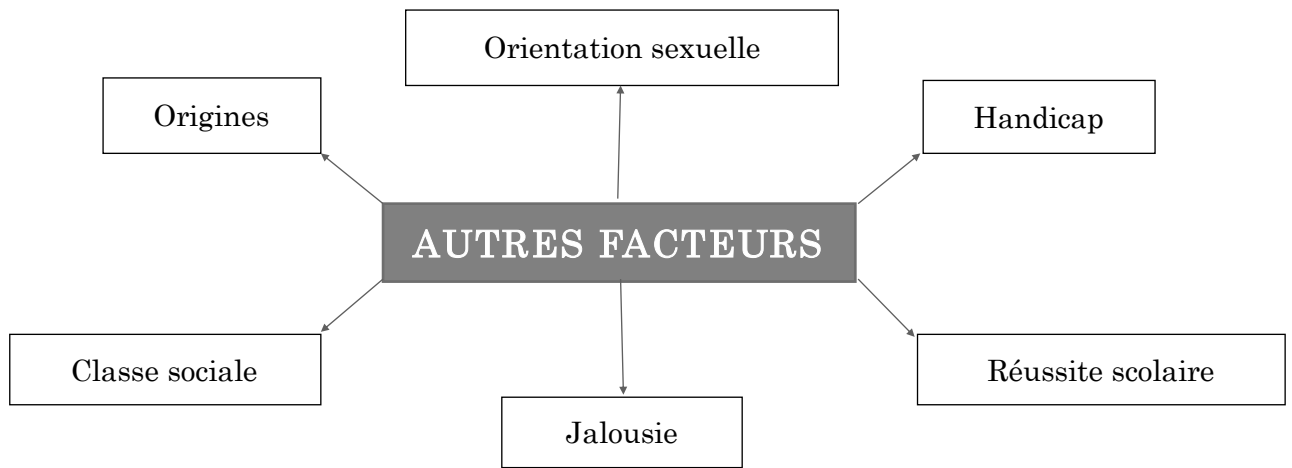
Pour certains politiciens, remettre les uniformes réglerait de nombreux problèmes. Pourtant, selon nous, il ne réglerait que le problème du style vestimentaire : un parmi tant d'autres. Un rien peut devenir source de harcèlement, une petite faille que le harceleur trouve et sur laquelle il va jouer.



Y A-T-IL D'AUTRES FACTEURS PROPICES AU HARCÈLEMENT ?

Le physique est certes un facteur majeur du harcèlement, mais il n'est pas le seul. Entre autres - la classe sociale, l'homosexualité d'un élève, le handicap, les origines, la jalousie ou la réussite scolaire - sont facteurs de harcèlement.

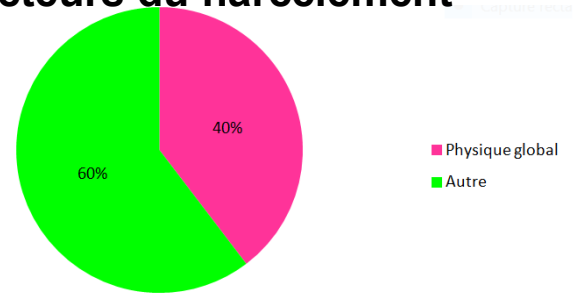
Aujourd'hui, le motif de harcèlement est multifactoriel, mais il s'exerce toujours sur un élève que le harceleur a détecté fragile et faible. Catherine VERDIER précise "Tout et n'importe quoi peut-être prétexte au harcèlement".



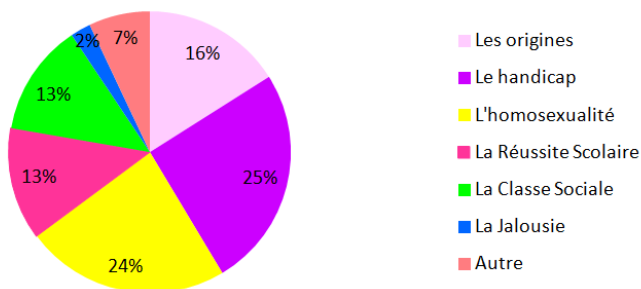
Part du physique dans les facteurs du harcèlement...

Même si, comme dit précédemment, le physique représente une large part des facteurs entraînant le harcèlement, il est loin d'être le seul. Près de 6 personnes françaises sur 10 - de 14 à 18 ans - interrogées ont déclaré que le physique n'était pas le seul facteur, et nous avons donc analysé au fil de leurs réponses ce qui pouvait être prétexte au harcèlement scolaire.

Part du physique dans les facteurs du harcèlement



Part des facteurs propices au harcèlement (hormis physique)



Part des facteurs propices au harcèlement...

Comme on peut le voir ci-contre, certains facteurs sont prédominants selon notre sondage, réalisé sur 110 jeunes français de 14 à 18 issus de différents milieux sociaux. Ne pensant pas qu'il n'y ait qu'un facteur, ils ont chacun émis plusieurs réponses, soit 256 au total. Selon notre sondage, deux facteurs semblent se détacher : le handicap et l'homosexualité pour environ 2 personnes et demi sur 10, soit près d'un tiers. Au contraire, la jalousie ne fait partie des facteurs que pour 2% d'entre eux, soit 6 adolescents. Trois autres facteurs représentent quatre dixièmes de tous les facteurs présents : la réussite scolaire et la classe sociale, qui pour 33 jeunes, soit 13%, sont favorables au harcèlement. Les origines familiales sont pour 41 jeunes propices aux moqueries à répétition.

D'autres facteurs que nous n'avons pas évoqués leur paraissent majeurs : on retrouve notamment le climat scolaire, qui peut effectivement jouer sur l'attitude des élèves, ainsi que l'omerta du personnel scolaire qui peut aggraver la situation ; la réputation antérieure qui suit un élève tout le long de ses études ; les relations et fréquentations ; les tics, que l'on peut associer au handicap ; ou encore le fait d'avoir des parents plus âgés que les autres ; et le nom de famille, pour quatre des adolescents interrogés.

Origines...

Les origines familiales peuvent influencer le harcèlement scolaire. Les personnes qui ne sont pas françaises - ou dont les ancêtres ne le sont pas - sont généralement typées : couleur de peau différente, yeux bridés... Ces caractéristiques rejoignent donc en partie le facteur physique. Les origines sont également liées à une certaine culture et un certain mode de vie qui représentent également des différences qui dérangent car les traditions de cultures qui se perpétuent deviennent rares et les jeunes n'ont plus l'habitude d'y être confrontés. Dans un tel cas les moqueries, insultes et autres sont "au rendez-vous", alors que la personne ayant toujours vécu de cette façon peut à l'inverse trouver le rituel des autres dérangeant. Viennent ensuite tous les stéréotypes et les clichés liés à la mentalité populaire associée aux différentes origines, dont deux très connus et utilisés : "les arabes sont tous des voleurs" et "les portugais sont tous des maçons".

Catégories sociaux-professionnelles...

Certains établissements sont plus touchés que d'autres par les différentes classes sociales présentes, c'est évident et indéniable. Si l'on prend l'exemple d'un jeune scolarisé dans un bon lycée privé dans le département du 92, où se trouvent principalement des catégories socio-professionnelles supérieures, l'enfant qui aura un prénom à connotation étrangère, avec des parents de classe ouvrière résidant dans un quartier défavorisé aura plus de risques d'être exclu, voir harcelé, car il ne correspond pas à la norme des autres. A contrario, si ce même jeune était scolarisé dans un établissement de ZEP, dans un milieu HLM et avec la présence d'enfants issus de familles modestes voir défavorisées, il a peu de raisons d'être exclu. En effet, il se retrouve dans le même cas que ses camarades et personne n'est dérangé par sa présence.

Mais c'est aussi le cas pour un enfant issu d'une classe sociale aisée. S'il montre son aisance en ayant des accessoires et vêtements de luxe, il se fera tout autant exclure - voir racketté, et sera vécu comme un intrus. Il sera source de jalousie,

amenant au harcèlement et à la violence. Un enfant qui voyage, qui découvre de nouvelles cultures sera plus ouvert d'esprit, mais aussi très envié.

Selon notre sondage, sur 110 jeunes interrogés âgés de 14 à 18 ans étudiants dans différents établissements scolaires en France, en 2017, 12% soit près d'un enfant sur 10 ont déclaré que la différence de classes sociales fait partie des facteurs de harcèlement.

La réussite scolaire...

Au cours de la vie scolaire, deux types de personnes s'opposent. Tout d'abord l'intello, jugé trop "lèche botte" : il est à la fois jaloué et admiré - promis à un bel avenir - mais également détesté. Le harcèlement se traduit généralement par des obligations du harceleur : il oblige le harcelé à faire ses devoirs, à lui donner les réponses en cours, sous peine de continuer à le victimiser. Voulant s'intégrer au groupe, la victime a beaucoup de mal à se défendre.

Le jeune, plus en difficulté dans ses études, peut également être rejeté par les autres car il aura du mal à intégrer les codes de la société et à appliquer la socialisation secondaire enseignée au collège et lycée.

Dans ces deux cas extrêmes, le harceleur peut exercer sa « puissance » car ces deux types de personnes ne sont pas formatées comme le veut le rapport de normes.



Jalousie financière et morale...

Un sac Chanel vous fait rêver ? Ce n'est pourtant pas une raison d'être jaloux de votre camarade qui en possède un. Pourtant, on recense de nombreux cas où la jalousie est le motif du harcèlement. En effet, de nombreuses filles se sentent en concurrence et se comparent aux autres, or chaque individu a des revenus différents, et ainsi n'est pas comparable. Ces situations peuvent vite dégénérer et une adolescente jalouse peut liguer le reste du groupe d'amies contre la victime. C'est

la jalousie financière qui est à l'origine de cela, et donc les différentes classes sociales favorisent cette jalousie.

Mais d'un autre côté il y a aussi la jalousie morale, c'est-à-dire la jalousie des capacités et des compétences de l'autre, si une personne se distingue singulièrement des autres, elle pourrait être rejetée et violentée.

La génétique...

Les moqueries envers le prénom ou nom de famille d'un enfant sont fréquentes. Tous les jeunes ont déjà été soumis à des jeux de mots qui peuvent devenir humiliants, et souvent en ont eux-mêmes fait. Cependant il arrive que certains dépassent des limites blessantes, notamment à l'âge où la confiance est fragile. La période du collège y est notamment propice ; c'est là que l'on recense le plus de cas de harcèlement puisque selon notre sondage réalisé en 2017 en France, sur 110 jeunes, 41 ont déclaré avoir été harcelés, et pour 8 sur 10 d'entre eux cela s'est produit au collège.

« Ce qui dérange c'est la différence, or chaque enfant est unique et ainsi différent »

Centres d'intérêts...

Selon Catherine Verdier, dans la société d'aujourd'hui, jouer au foot pour les garçons ou faire de la danse pour les filles est commun. Un garçon qui ne joue pas au foot, qui n'a pas non plus envie de fumer ou de boire, peut être traité en règle générale d'homosexuel car il ne suit pas les codes. Il n'appartient pas à un groupe, et la psychologue nous confirme que « c'est primordial d'appartenir à un groupe pour les jeunes ». Il y a ainsi deux choix qui s'offrent à lui : suivre ou s'isoler, au risque de se faire harceler. Malheureusement, de nombreux adolescents suivent de mauvais chemins pour appartenir à un groupe car « il vaut mieux y appartenir qu'en être exclu. »

L'homophobie...

L'orientation sexuelle de chaque individu lui est propre, mais peut occasionner des moqueries. En milieu scolaire l'homosexualité n'est pas encore franchement affirmée même si elle se fait connaître. Selon l'Institut National d'Opinion Publique, les homosexuels représentent un faible pourcentage avec 3 à 6 millions de français, soit 5 à 10% de la population. Au collège, ce sont les garçons qui en sont généralement le plus victimes (garçons efféminés, ou au comportement maniéré), dans cette période où l'affirmation de soi est difficile. Selon l'Observatoire des inégalités 2015, 50% de la population rejetterait les homosexuels, et 17% les harcèlerait (soit plus de 11

millions de français).

Malgré l'évolution des idées et la promulgation de la loi qui autorise le mariage pour tous, l'homosexualité est encore peu acceptée, notamment à l'âge scolaire.

Handicap

Une autre différence majeure est à l'origine de nombreuses insultes : c'est le handicap physique ou mental. Le handicap physique est encore sujet moqueries bien qu'il soit de plus en plus compris avec la prise de maturité. Pour les handicapés mentaux, le harcèlement est favorisé par leur comportement qui diffère du quotidien. Ces personnes fragiles et vulnérables sont très exposées au harcèlement.

« Quand on cherche une faille et qu'on la trouve, il n'y a plus aucun critère »

C.VERDIER

L'identité et l'apparence physique sont des facteurs du harcèlement. Le poids, la taille, un nez spécial, les cheveux, la couleur de peau, l'habillement, le sexe, un accent étranger, un défaut de langage, l'orientation sexuelle, la personnalité (timide, craintif, silencieux, bon élève, mauvais élève, qui n'a pas les mêmes centres d'intérêt que les autres), la classe sociale sont autant de motifs prétextes au harcèlement. Mais tous sont d'ailleurs plus ou moins liés : une bonne classe sociale est souvent synonyme d'une meilleure culture et donc peut susciter de la jalousie. Un handicap résulte d'une particularité différente et d'une faiblesse - ou d'une faille - dans la personnalité. Ce sont autant de facteurs propices parmi tant d'autres, « la victime va réagir - voir même sur réagir - et le harceleur sait bien qu'il a appuyé sur quelque chose qui fait mal » l'atteste Catherine VERDIER.

Une mauvaise interaction...

Le harcèlement scolaire résulte de l'interaction entre deux personnes. Lors de l'adolescence les jeunes se focalisent sur des petits défauts, et c'est le harceleur qui va détecter et appuyer sur ce point faible. Il s'agit vraiment d'une interaction vicieuse et toxique entre deux et qui va aboutir à une situation de harcèlement. Pour les garçons, le harcèlement se fait plus frontalement, cela peut aboutir à une confrontation physique - telle une bagarre. Pour les filles, c'est plus insidieux, la rumeur fait son œuvre dévastatrice : « t'as vu comment elle est habillée ? », « t'as vu comme c'est nul » etc. Cette situation est beaucoup plus difficile à percevoir ou à détecter que ce soit pour les harceleurs ou pour la victime.

Nora
Fraisise



STOP au harcèlement !

**Le guide pour
combattre les violences
à l'école et sur les
réseaux sociaux**

calmann-lévy



PORTRAITS TYPES DES ENFANTS HARCELÉS

PORTRAITS TYPES Un enfant harcelé est décrit par notre experte comme un enfant qui est physiquement « différent » et qui a d'autres centres d'intérêts. La plupart des victimes sont des enfants intelligents, intéressants et qui ont des familles intéressantes.

Notre experte l'avait pourtant dit: « Le harceleur critique, stigmatise et exagère une particularité. On a tous une particularité : on est petits, grands, moyens, gros, minces, trop ou pas assez intelligent, trop ou pas assez bon élève ». D'après ce constat, on peut en déduire que tout le monde peut être sujet au harcèlement – quelque soit, la couleur de peau, de cheveux, le poids, la taille ou encore les particularités physiques. Chaque individu est différent et quand on veut harceler quelqu'un on trouve toujours la faille qui fait de lui un être unique et vulnérable. Le harceleur brosse une véritable caricature et malheureusement, c'est un fin analyste.

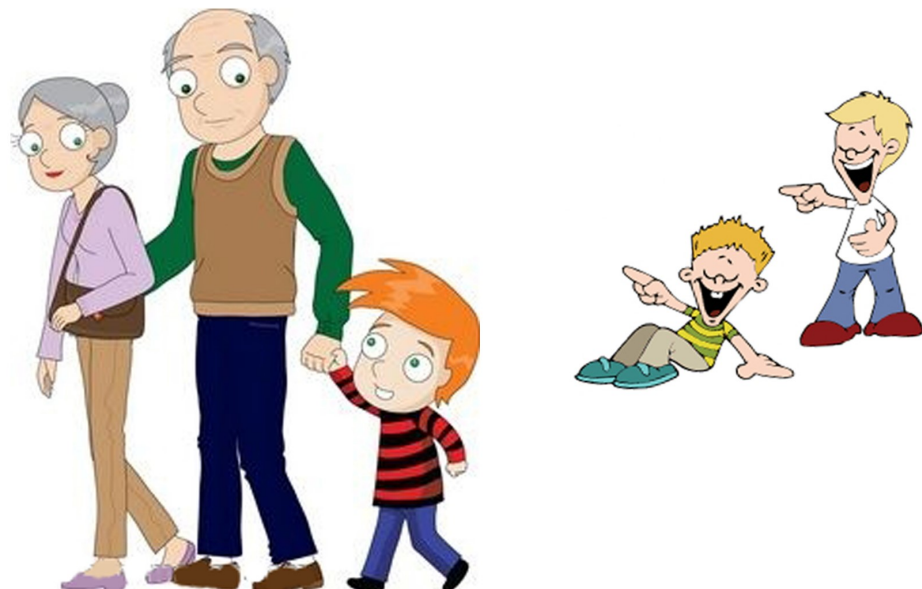




Il est vrai que beaucoup de jeunes filles se font harceler car elles possèdent des vêtements ou accessoires dits « de luxe ». Comme l'affirme Catherine VERDIER « Des filles qui ont le sac ou le blouson d'une marque spécifique et « top tendance » se font harceler. Les harceleurs ne s'en rendent pas compte mais c'est de la jalousie qu'ils éprouvent ».

Les vêtements – dits de luxe – ne sont pas accessibles à tous les individus des différentes catégories socio-professionnelles. Seules les classes aisées peuvent se permettre d'acheter le dernier sac à main ou le dernier chemisier d'une marque renommée – comme c'est le cas ici, avec les marques Lacoste, Guess, Mickael Kors et Burberry.

Certains adultes ont des enfants jusqu'à tard dans leur vie. Ils sont des parents plus âgés que les parents de leurs camarades. Cela peut occasionner des moqueries. Mais, lors de l'adolescence, ces moqueries disparaissent avec la prise de maturité des jeunes qui comprennent le monde qui les entoure.





L'ÉTAT S'EN MÊLE

PSYCHOLOGIE Des conséquences psychologiques, sociales et scolaires importantes.

Gâce aux interviews de professionnels et d'enfants harcelés que nous avons pu réaliser, nous en sommes arrivées aux conclusions que les conséquences du harcèlement pour la victime, le harceleur et le témoin sont impactantes.

La victime...

La victime, ayant subi des moqueries à répétitions et se sentant inférieure aux autres, perd totalement confiance en elle. Dans la plupart des cas, l'enfant harcelé se replie sur lui-même refusant tout dialogue avec son entourage. Selon France TV, en 2014, en France, 22 % des enfants harcelés ne parlent de leur situation à personne. Les victimes refusent d'en parler par peur d'être

jugées, mais également car elles ont un sentiment de responsabilité. Les reproches sont reçus à cœur ouvert, ce qui témoigne d'une grande souffrance et quelquefois même d'un dégoût de soi. A court terme, la victime a une vision très négative de l'école. Ses résultats scolaires baissent et est sujette à l'absentéisme scolaire. A long terme, la victime peut avoir des envies suicidaires ou effectuer des actes de scarification. Selon l'Education nationale, en France, en 2014, 61% des élèves harcelés disent avoir des idées suicidaires. Le mal-être causé par les harceleurs peut provoquer des problèmes de santé comme la dépression.

Et pour le harceleur...

Son équilibre psychologique est perturbé par un

sentiment d'échec. Il a besoin de montrer sa puissance mentale comme physique. Le harceleur agit sur une victime, souvent appelée « la cible parfaite ». Il peut compter sur un public réceptif qui alimente négativement la situation douloureuse que subit la victime.

A court terme, le harceleur peut ne pas se rendre compte du mal qu'il fait à sa victime. Plus il opère, moins il compatit pour ses victimes. D'autant plus, s'il ne reçoit aucune sanction, il continuera à exercer ses actes en toute impunité sur différentes personnes. Mais certaines victimes, épuisées par cette persécution, vont en parler à leurs proches. Des poursuites pénales peuvent donc être engagées contre le harceleur. Ce dernier peut être amené à payer une forte amende, voire à être condamné à une peine de prison. La peine est proportionnelle aux dommages causés et à l'âge de la victime, comme le stipule la loi p24.

A long terme, son mal-être se traduit par des troubles sociaux, des troubles de la santé, comme la dépression ou l'usage d'alcool ou de drogues qui viserait, selon la plupart, à « enlever leur mal » - voire l'oublier.

Quant au témoin...

Le témoin peut agir pour aider la victime, mais se sentant peu concerné ou ayant peur des représailles il reste le plus souvent inactif. La loi ne prévoit aucune sanction pour les témoins inactifs de harcèlement moral. Le cas de non-assistance à personne en danger n'est valable qu'en cas de blessure physique. Cependant, le témoin peut être profondément choqué par ce qu'il a pu voir - ou laisser faire - et cela peut prendre la forme de troubles psychologiques. De plus, il a une perception négative du climat scolaire.

FACE AU HARCÈLEMENT, ON PEUT TOUS AGIR

CONSEILS AUX VICTIMES : COLLÉGIENS ET LYCÉENS

- **Avec un adulte de votre établissement** en qui vous avez confiance (votre professeur principal, votre CPE, l'infirmier, l'assistant d'éducation, le conseiller d'orientation psychologue...). Ils peuvent vous aider.
- **Avec vos parents ou un membre de votre famille** : ils pourront vous conseiller et contacter l'établissement au besoin.
- **Avec les délégués de classe** : ils pourront en parler avec un adulte de l'établissement pour vous aider.
- **N'utilisez pas la violence, cela pourrait aggraver la situation.**

Lorsque vous en parlez, il est important d'expliquer dans les détails la situation que vous subissez. Le meilleur moyen de ne rien oublier est d'écrire l'ensemble des faits même s'ils semblent mineurs.

Notez par exemple la date, l'heure, les personnes présentes, la description des faits, leur répétition, vos réactions face à cette situation. Pensez également à conserver les preuves éventuelles du harcèlement subi, notamment sur les médias sociaux (capture d'écran...).

CONSEILS AUX PARENTS DES VICTIMES

- **Demandez un rendez-vous à l'école, au collège ou au lycée et prenez contact avec un délégué de parents d'élèves.**
Expliquez dans les détails les problèmes vécus par votre enfant en utilisant ce que vous avez constaté et éventuellement écrit. N'hésitez pas à poser ces questions :
- Comment pouvons-nous travailler ensemble pour que cesse le problème ?
- Comment allons-nous pouvoir suivre avec vous le problème ?
- Quels types d'actions est-il possible de mener pour prévenir le harcèlement et améliorer les relations entre élèves ?
- **Si la situation est avérée, la direction proposera les mesures adéquates.** L'établissement d'enseignement est le plus à même d'apporter des solutions adaptées pour résoudre le problème de votre enfant. Vous pouvez solliciter l'équipe de direction pour connaître les actions menées.

Identifiez le plus précisément possible la nature des problèmes vécus par votre enfant. Dialoguez de manière ouverte pour connaître les faits et les éventuels auteurs et témoins. Le harcèlement est souvent constitué de petits incidents. Il peut être utile de les mettre par écrit afin de mieux cerner la situation. Notez par exemple la date, l'heure, les personnes présentes, la description des faits, leur répétition, les réactions de votre enfant face à cette situation.

Pensez également à conserver les preuves éventuelles du harcèlement subi, notamment sur les médias sociaux (capture d'écran...). Si besoin, faites-vous aider par un délégué des parents.

Soyez le plus précis possible en décrivant les faits que vous avez constatés.

Par exemple, si vous voyez des messages blessants dirigés contre une autre personne, ne les détruisez pas. Signalez-les. Montrez-les à un adulte.

CONSEILS AUX TÉMOINS : COLLÉGIENS ET LYCÉENS

- **Avec un adulte de confiance** (parents, membres de l'équipe éducative...). Parler ne veut pas dire « balancer », au contraire, il s'agit de prendre la défense d'une victime, d'assister un autre élève victime voire en danger pour éviter que la situation ne se poursuive et ne s'aggrave. Les adultes pourront vous aider et trouver des solutions.
- **Avec un de vos délégués de classe** pour qu'ils en parlent avec un adulte de l'établissement.
- **N'essayez pas de résoudre vous-même le problème par la violence.**

Identifiez le plus précisément possible la nature des problèmes et dialoguez de manière ouverte pour connaître les faits et les éventuels auteurs et témoins. Le harcèlement est souvent constitué de petits incidents. Il peut être utile de les mettre par écrit afin de mieux cerner la situation. Notez par exemple la date, l'heure, les personnes présentes, la description des faits, leur répétition, les réactions de votre enfant face à cette situation.

Pensez également à conserver les preuves éventuelles du harcèlement subi, notamment sur les médias sociaux (capture d'écran...). Si besoin, faites-vous aider par un délégué des parents.

CONSEILS AUX TÉMOINS : PARENTS

- **Avec un membre de l'équipe éducative** et notamment le directeur ou le chef d'établissement.
- **Avec un délégué des parents d'élèves.**

SOCIÉTÉ Il faut informer, sensibiliser et en parler.

Les lois...

Le harcèlement moral est puni par la loi. Selon Légifrance, le 04 août 2014 a été créé l'article 222-33-2-2 du code pénal, énoncé ci-

dessous, où le harcèlement moral est reconnu comme un délit. Les familles ont donc la possibilité de déposer une plainte sur le fondement de cet article.

ARTICLE 222-33-2-2 DU CODE PÉNAL

« **Art. 222-33-2-2.** - Le fait de harceler une personne par des propos ou comportements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de vie se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende lorsque ces faits ont causé une incapacité totale de travail inférieure ou égale à huit jours ou n'ont entraîné aucune incapacité de travail.

« Les faits mentionnés au premier alinéa sont punis de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende :

1. Lorsqu'ils ont causé une incapacité totale de travail supérieure à huit jours ;
2. Lorsqu'ils ont été commis sur un mineur de quinze ans ;
3. Lorsqu'ils ont été commis sur une personne dont la particulière vulnérabilité, due à son âge, à une maladie, à une infirmité, à une déficience physique ou psychique ou à un état de grossesse, est apparente ou connue de leur auteur ;
4. Lorsqu'ils ont été commis par l'utilisation d'un service de communication au public en ligne.

« Les faits mentionnés au premier alinéa sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende lorsqu'ils sont commis dans deux des circonstances mentionnées aux 1. à 4. ».

Plans d'actions...

Le harcèlement préconise une attention particulière compte tenu des conséquences importantes qu'il peut engendrer et un dialogue entre adultes et enfants.

La famille peut se renseigner sur le harcèlement scolaire afin de pouvoir mieux appréhender ce phénomène et agir lorsqu'il survient. Nous vous proposons un exemple de test qui permet de détecter les signes précurseurs chez l'enfant harcelé p26.

L'école a un rôle de prévention important. Un climat scolaire bienveillant et l'écoute de l'équipe enseignante permettrait une diminution du harcèlement. Afin de lutter contre le phénomène de harcèlement, l'école doit réagir. Elle peut identifier les comportements de harcèlement en veillant aux changements de comportements des élèves comme par exemple, un isolement soudain, la chute des résultats scolaires ou une hausse de l'absentéisme. Le gouvernement doit être plus attentif aux phénomènes de harcèlement aujourd'hui encore considérés

comme tabou. Il pourrait proposer une plus large sensibilisation notamment en parlant de son impact sur les enfants. Une politique de formation du personnel encadrant pourrait également faire diminuer le phénomène de harcèlement en milieu scolaire.

Des publicités qui sensibilisent...

L'État a mis en place des campagnes de sensibilisation. « Agir contre le harcèlement à l'école » lancée le 26 novembre 2013 est une des plus marquantes. Des artistes comme Chimène Badi ou Christophe Lemaitre informent les populations sur le danger du harcèlement et conseillent, par le biais de publicités, d'éventuelles victimes n'osant en parler. Ces publicités sont un bon moyen d'information car n'importe qui peut les consulter anonymement. Peut-être auront-elles le maître-mot dans les situations difficiles que traversent ces enfants, et sauront les rassurer et leur donner des idées pour se défendre - voire la force- pour agir.

Le conseil de Chimène

« J'ai envie de dire à ces enfants que, moi, en tout cas on a essayé de me faire du mal, on m'en a fait, mais ça ne m'a pas empêcher de faire ce que j'avais envie de faire et de croire en mes rêves [...] Et surtout, parlez, parlez à des personnes autour de vous, à des personnes en qui vous avez confiance ».

Un clip de sensibilisation a également été diffusé par la chaîne Youtube Rose Carpet. Elle met en scène une jeune fille, qui, consultant son portable, reçoit un message « tu ne mérites pas de vivre » sur un réseau social. Dès lors, plusieurs de ces camarades avaient « liké » ce commentaire. Ainsi, la campagne porte pour nom, « Liker, c'est déjà harceler ». Le simple fait d'aimer un commentaire, c'est du harcèlement car si on l'aime, on le cautionne. La ministre de l'intérieur déclare que « Sur internet, les mots peuvent faire du quotidien un enfer, semaine après semaine, mois après

mois. Soyons unis pour dire non au harcèlement ».

Des dessins animés pour les plus petits...

L'éducation des individus se construit dès le plus jeune âge. Il est donc important de les informer et de leur montrer des situations auxquelles ils pourraient être confrontés ou desquelles ils ne doivent pas être responsables. Pour que les enfants soient prévenus dès leur plus jeune âge, des dessins animés ont été réalisés. Une série de 10 dessins animés thématiques a été diffusée sur la page du gouvernement avec pour titre « Et si on s'parlait ».





LES SIGNES PRÉCURSEURS

QUIZZ Le Docteur en Psychologie Clinique, Alexandre Mergui, a réalisé un test ayant pour objectif de détecter une situation potentielle de harcèlement scolaire chez l'enfant ou le jeune adolescent. Il s'agit d'un support vous permettant, en tant que parents, de déceler des signes de mal-être le plus en amont possible. Ce test se compose de trois parties, nous vous en proposons quelques passages.

Chaque réponse A = 0 point, B = 1 point, C = 2 points et D = 3 points.

Votre enfant :

- 1- A des douleurs musculaires :
 - A. Jamais (ou ne sait pas)
 - B. Moins d'une fois par mois
 - C. Une ou plusieurs fois par mois
 - D. Une ou plusieurs fois par semaine
- 2- A des difficultés respiratoire (hors difficulté liées à sa santé)
 - A. Jamais (ou ne sait pas)
 - B. Moins d'une fois par mois
 - C. Une ou plusieurs fois par mois
 - D. Une ou plusieurs fois par semaine
- 3- A des maladies bénignes (grippe, rhume)
 - A. Une à deux fois par an
 - B. Trois à quatre fois par ans
 - C. Une fois tous les deux mois
 - D. Une fois par mois
- 4- A des perturbations de sommeil :
 - A. Jamais (ou ne sait pas)
 - B. Moins d'une fois par mois
 - C. Une ou plusieurs fois par mois
 - D. Une ou plusieurs fois par semaine
- 5- A des difficultés d'attention/ de mémorisation
 - A. Jamais (ou ne sait pas)
 - B. Rarement
 - C. Assez souvent
 - D. Souvent
- 6- A des perturbations du sommeil/ alimentaire
 - A. Jamais (ou ne sait pas)
 - B. Moins d'une fois par mois
 - C. Une ou plusieurs fois par mois
 - D. Une ou plusieurs fois par semaine
- 7- A des comportements d'évitement
 - A. Jamais (ou ne sait pas)
 - B. Rarement
 - C. Une fois par mois
 - D. Plusieurs fois par semaine
- 8- Utilise des stratégies pour rester à la maison/éviter de manger à la cantine
 - A. Jamais (ou ne sait pas)
 - B. Moins d'une fois par mois
 - C. Une fois par mois
 - D. Plusieurs fois par semaine
- 9- A des réactions négatives à la simple évocation de l'école/des camarades :
 - A. Jamais (ou ne sait pas)
 - B. Rarement
 - C. Une à deux fois par mois
 - D. Très souvent
- 10- Est inquiet/anxieux :
 - A. Jamais (ou ne sait pas)
 - B. Rarement
 - C. Assez souvent
 - D. Très souvent
- 11- S'auto-dévalorise et se fait des reproches :
 - A. Jamais (ou ne sait pas)
 - B. Rarement
 - C. Souvent
 - D. Tout le temps
- 12- A une attitude de soumission aux autres :
 - A. Jamais (ou ne sait pas)
 - B. Moins d'une fois par mois
 - C. Une ou plusieurs fois par mois
 - D. Une ou plusieurs fois par semaine
- 13- Des égratignures/bleus/ cheveux arrachés ; des passages fréquents à l'infirmerie :
 - A. Jamais (ou ne sait pas)
 - B. Une fois par semestre
 - C. Une fois tous les deux mois
 - D. Une ou plusieurs fois par semaine
- 14- A des exigences particulières par rapport à son apparence qui n'existait pas avant :
 - A. Non
 - B. Oui

LES RÉSULTATS

Entre 0 et 9 points :

NORMAL/TOLÉRABLE : l'état physique et psychologique de votre enfant est tout à fait dans la norme. Cette situation est saine et éloignée des risques associés au stress. Votre enfant subit des comportements que l'on retrouve à une fréquence acceptable dans la plupart des établissements.

Pas de situation de harcèlement clairement établie

Entre 10 et 21 points :

PRÉOCCUPANT: L'état physique et psychologique nécessite d'être surveillé. Il s'agit alors de s'interroger sur les causes de cet état (problèmes familiaux, personnels, scolaires etc.). Une meilleure alimentation, la pratique d'une activité, ainsi que l'appui et le dialogue avec une personne de confiance peuvent améliorer le bien-être de votre enfant. La présence de nombreux symptômes somatiques et cognitifs nécessitent des examens médicaux complémentaires pour écarter de mauvaises hypothèses. Un rapprochement avec un psychologue peut s'avérer bénéfique.

Entre 22 et 32 points :

ALARMANT : état de mal physique ou psychologique qu'il convient de prendre en charge. Il révèle une anxiété importante ou une dépression plus ou moins sévère. Il faut s'interroger sur les causes de cet état et d'être particulièrement attentif au moment où les symptômes surviennent. Un diagnostic médical et psychologique est indispensable. Un temps de mise à distance est à envisager.

Il est plus que probable qu'il soit victime de harcèlement scolaire.

Plus de 33 points :

RISQUE GRAVE : L'état de votre enfant doit être considéré comme représentant un risque grave et nécessite une prise en charge. La situation scolaire de votre enfant est profondément déstructurée. Il s'agit de créer un climat de confiance permettant à l'enfant de se livrer. Un retrait momentané de l'école est vivement recommandé (sur décision du médecin traitant).

Votre enfant est clairement exposé à des comportements de harcèlement scolaire.

***NB** : chaque question du test permet de conclure à une situation de harcèlement scolaire, ou non. Cependant il ne peut pas être fiable à 100% car chaque enfant est différent mais il est à prendre très au sérieux.*

Une

LARME
EST UN

CRI
MUET

VAS-Y, DIT 'NON' AU HARCELEMENT



« ET POURTANT J'ÉTAIS COMME LES AUTRES » LAURA, 17 ANS

TEMOIGNAGE Laura, une adolescente de 17 ans, résidant dans la région Auvergne Rhône-Alpes a été victime de harcèlement pendant son enfance. Nous avons retranscrit son histoire en « langage parlé ».

Marine et Margot : C'est à quel âge que tout a commencé ?

Laura : Tout a commencé lorsque je suis rentrée en sixième, j'avais douze ans.

MM. Combien de temps cette situation a duré ?

L. Quatre ans, durant toutes mes années de collège. Mes années de sixième et de cinquième ont été particulièrement difficiles, ensuite j'ai déménagé dans la région Rhône-Alpes où je suis entrée au lycée. Je pense d'ailleurs que le lycée rend les personnes plus matures.

MM. Est-ce le fait de rentrer dans un nouveau collège où tu ne connaissais personne qui a déclenché ce harcèlement ?

L. C'est exactement cela. Il faut savoir que je venais tout juste de déménager dans le Sud, c'était une nouvelle ville, un nouveau collège, de nouveaux amis, un nouvel univers quoi. J'étais déjà très complexée par mon physique, je le suis toujours un peu d'ailleurs et je pense qu'ils l'ont ressenti. J'étais une cible facile : timide, calme et qui ne cherche pas les problèmes. Je suis devenue leur souffre-douleur.

MM. Sur quoi les harceleurs t'attaquaient-ils ?

Laura: Je suis rousse et je n'aurais même pas pu compter le nombre de "poils de carotte" que l'on m'a dit tellement il y en a eu. Cela n'est pas méchant au départ car la plupart des ados à cet âge trouve ça drôle et disent que « c'était juste pour rire ». Mais c'est sur la durée que c'est compliqué. J'avais aussi pas mal de formes pour mon âge, je pense qu'il y avait une histoire de jalousie de la part de certaines filles. On se moquait beaucoup de moi sur ce point. Je n'étais pas grosse, loin de là, mais à cet âge les enfants cherchent tellement la petite bête que quelques formes étaient de trop selon leurs codes. Évidemment cela faisait rire tout le monde, je pense que c'était le but. Au départ c'était juste deux ou trois personnes qui se moquaient de moi. Puis tout le monde s'y est mis et ça a pris de l'ampleur dans tout le collège. C'était vraiment un jeu pour eux, je ne rentrai pas dans les normes qu'ils avaient établies et j'espère qu'ils ne se rendaient pas compte du mal que ça me faisait.

MM. Ce harcèlement moral est-il allé plus loin ?

Laura: J'ai eu principalement du harcèlement moral ; moqueries, surnoms et insultes. Parfois on me bousculait dans les couloirs « malencontreusement », soi-disant, ou on me lançait tout ce que l'on peut trouver dans une trousse. Les professeurs n'avaient pas l'air de prendre parti ou bien de s'inquiéter de ma situation. Ils faisaient leurs cours. Heureusement en sixième très peu de personnes ont des réseaux sociaux, et je n'ai donc pas subi de cyber-harcèlement. En troisième, on m'avait presque oubliée. Je pense avoir été chanceuse sur ce point car le cyber-harcèlement va vraiment trop loin maintenant. C'était du harcèlement verbal quotidien.

MM. A quels moments tes harceleurs s'en sont-ils pris à toi ?

Laura: Principalement à la cantine, quand il n'y avait pas de professeurs. J'ai fini par m'y désinscrire, c'est donc pendant les intercourts et aux récréations qu'ils s'en sont pris à moi. Je devais normalement rentrer en bus chez moi, mais je faisais croire à ma mère que je finissais les cours plus tard pour avoir le temps de rentrer à pieds car j'avais peur d'être confrontée à eux hors de l'enceinte scolaire. Ils me disaient différente, pour moi, j'étais comme les autres.

MM. En as tu déjà parlé à tes proches, ou à des amis ou à l'équipe enseignante ?

Laura: Mes parents je n'ai jamais osé. J'avais vraiment honte, je ne voulais pas qu'ils pensent que leur fille n'était pas bien. C'est ma meilleure amie qui est allée voir ma maman. Elle a été effondrée d'apprendre ça, et elle m'a emmenée chez des psychologues pour m'aider. J'y suis allée 1 an et demi, jusqu'à mon déménagement. Ces rendez-vous m'ont vraiment fait du bien. Quant aux professeurs et au directeur, tant qu'ils ont leur réussite au brevet, ils n'accordent que très peu d'importance à leurs élèves. J'avais mis beaucoup d'énergie pour tout cacher à mes parents. Mes notes étaient bonnes et j'étais toujours souriante, je pense que c'est pour ça qu'ils n'ont pas remarqué ma douleur.

MM. As-tu déjà pensé à t'ôter la vie ?

Laura: Je pense que toutes les personnes qui subissent du harcèlement y ont pensé. Personnellement, je n'étais pas assez « courageuse » pour ça, je n'aurais pas pu laisser ma famille. J'avais l'espoir que cela s'arrangerait, heureusement d'ailleurs...

MM. En gardes-tu encore des séquelles ?

Laura: La perte de confiance en soi. De nature timide et peu confiante, cette expérience m'a encore plus affaiblie. C'est difficile à expliquer quand on ne l'a pas vécu, mais on pense tellement que tout le monde à raison que l'on se sent vraiment « mauvais ». Aujourd'hui je m'accepte beaucoup mieux grâce aux psychologues. Mais ce fut une période compliquée que je n'oublierai pas. Le harcèlement m'a détruite et a gâché la fin de mon enfance. Mon déménagement m'a aidé, j'y ai laissé tout mon passé et l'image que l'on me donnait. C'était un nouveau départ pour moi.

MM. Que dirais-tu à toutes ces victimes qui n'osent pas en parler ?

Laura: Je leur dirai qu'il faut rester fort, même si cela est très dur. Il faut compter sur ses proches, car nous pouvons avoir une confiance aveugle en eux. Il faut régler le problème avant que la situation ne s'envenime et laisser les adultes la régler car les harceleurs se sentent ainsi impuissants face à des personnes telles que nos parents.

**POUR CERTAINS,
C'EST SEULEMENT
POUR RIGOLER**

NOS CONSEILS

Informations

www.education.gouv.fr

www.nonauharcelement.education.gouv.fr

www.eduscol.education.fr

www.agircontreharcelementalecole.gouv.fr

Le harcèlement,
si on n'en parle pas,
ça ne s'arrête pas

Numéros à appeler si vous êtes victime/témoign

3020 - Numéro vert « non au harcèlement » (ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h sauf jours fériés) géré par des éducateurs et parents d'Île-de-France

0800 200 000 – Numéro vert « net écoute » pour le cyber-harcèlement (lundi au vendredi de 9h à 19h)

Numéro vert académique pour être mis en contact avec le référent harcèlement qui fera ensuite le lien avec l'établissement disponible sur l'Education Nationale.

Tous les numéros sont gratuits et anonymes.

Associations

Ecole de la paix créée en 1998

www.marionlamaintendue.com

www.assolessparents.org

Prévention

2 clips-vidéo pour sensibiliser aux enjeux du harcèlement avec la participation de la chanteuse Chimène Badi et du champion d'Europe d'athlétisme Christophe Lemaitre, qui ont accepté de témoigner de leur expérience d'anciens élèves victimes de harcèlement.

10 dessins animés pour sensibiliser les écoliers « Et si on s'parlait du harcèlement ». Série pour les 7-13 ans, accompagné de guides pédagogiques.

6 fiches pour savoir quoi faire Face à une situation de harcèlement, répondant aux questions les plus fréquentes et accompagnant dans les démarches.

Un guide pour lutter contre la cyber violence diffusé sur le site education.gouv.fr

Prix « Mobilisons-nous contre le harcèlement » est organisé pour susciter les initiatives d'élèves en matière de prévention du harcèlement (affiches, vidéo, etc.). Les récompenses serviront à financer des projets de sensibilisation et de formation, et jusqu'à 2 000 € pour récompenser les meilleures initiatives.

Psychologues

Personnel éducatif / camarades

QUE FAIRE FACE À UNE SITUATION DE HARCÈLEMENT ?

ÉLÈVES
(victimes ou témoins)
PARENTS

PROFESSIONNELS
DE L'ÉDUCATION

OPTION A



EN PARLER À UN ADULTE DE L'ÉTABLISSEMENT :
enseignant, infirmier(e) scolaire, conseiller principal d'éducation, assistant(e) de service social...

OPTION B

N° VERTS NATIONAUX

0808 807 010

« Stop harcèlement »



écoute, conseil

s'il y a une nécessité de prise en charge, transmission sécurisée de la situation au référent académique qui accompagne l'établissement dans la prise en charge

0800 200 000

« Net écoute »



REPÉRER



ÉCOUTER

ORIENTER L'ÉLÈVE
vers le directeur
d'école ou le chef
d'établissement

DIRECTEUR
D'ÉCOLE ou CHEF
D'ÉTABLISSEMENT

prise en charge
selon le
protocole

1

Recueillir
le témoignage
de l'élève victime

2

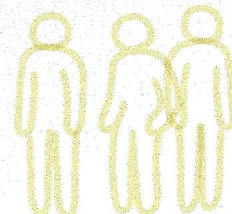
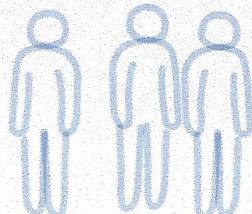
Mener des entretiens :
avec les témoins séparément, avec l'auteur présumé (sans dévoiler l'identité de la victime), avec les parents des victimes, témoins, auteurs (séparément)

3

Décider des mesures de protection pour la victime et punition, sanction ou mesure de réparation pour l'auteur

4

Suivre la mise en œuvre des mesures prises et rencontrer l'élève victime et ses parents



De **"simples"** mots peuvent se transformer en **calvaire**

gourde

balance

boulet

morue

ordure

chienne

Face au **harcèlement** scolaire,
Il ne faut **pas se taire.**

Rejoignez nous sur



Appelez le n° vert

3020

Service & appel
gratuits